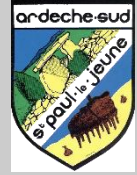




CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint Paul le Jeune



SÉANCE du vendredi 04 avril 2025

Procès-verbal N°35/04/2025

Le 04 avril 2025, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul le Jeune se sont réunis à 20h30 à la mairie de la commune de Saint Paul le Jeune, sur la convocation qui leur a été adressée par M Thierry Bruyère-Isnard maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS (9): ANTONIOTTI DANIELE, BERNARD JULIEN, BRUYERE-ISNARD THIERRY, CHALVET CATHY, DUSAUTOIR JOANNE, LAURANT THIERRY, MARGOTTON MAGALIE, RIO JEAN-LUC, SOLIGNAC MICHELE.

ABSENTS EXCUSÉS (6) : AMBROSINO ERIC, BLANCHART-DABROWSKY NOEMIE, DELORME DAVID, SERAIDARIAN NATHALIE, RODIER MURIEL, BRUNDO JEAN.

PROCURATIONS (4) : AMBROSINO ERIC DONNE PROCURATION BRUYERE-ISNARD THIERRY, RODIER MURIEL DONNE PROCURATION A BERNARD JULIEN, SERAIDARIAN NATHALIE DONNE PROCURATION A DUSAUTOIR JOANNE, DELORME DAVID DONNE PROCURATION A RIO JEAN-LUC.

La séance s'est tenue en présence du public et en Visio en direct sur la page Facebook de la mairie

Monsieur Le Maire fait l'appel des membres présents, le nombre de membres présents est de 9, le conseil municipal peut siéger valablement. Il précise qu'il y a 4 procurations.

Secrétaire de séance : M Laurant

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 13 février 2025
3. Délibération Vote des taux d'imposition des taxes directes locales
4. Délibération Budget 2025 Commune
5. Délibération Budget 2025 Eau et Assainissement
6. Délibération Budget 2025 Médiathèque
7. Délibération Participation de la commune aux budgets annexes
8. Délibération Subventions aux associations
9. Délibération demande de subventions « Pacte routier » dans le cadre d'Atout Ruralité
10. Délibération demande subventions projet d'assainissement/Eau Potable centre ancien Sauvas
11. Délibération concernant la réorganisation du service technique (modification de l'organigramme et fiche de poste)
12. Annulation délibération du 11/10/2024 concernant la mise en place du CIA (Complément indemnitaire annuel)
13. Délibération concernant la mise en place du CIA
14. Délibération d'admissions en non-valeur Budget Communal et Budget Eau/Assainissement
15. Élection du 3ième adjoint suite à la démission de Magalie MARGOTTON de son poste de 3ième adjointe
16. Informations diverses



1- Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'adopter l'ordre du jour

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

2- Adoption du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 13 février 2025

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal a été transmis à tous les conseillers municipaux ; Après avoir demandé si des remarques ou des erreurs sont à signaler, il soumet à l'approbation le procès-verbal.

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

3- Délibération Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Monsieur le Maire fait un point sur les taux en vigueur concernant le foncier Bâti et le foncier non bâti ainsi que sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il rappelle que les budgets qui vont être proposés tiennent compte des taux qui seront votés. Dans les réunions préparatoires, il a proposé de ne pas augmenter ces différents taux tout en sachant que l'Etat augmente les bases de 1,7 % des valeurs locatives ce qui aura pour effet d'une augmentation auprès des contribuables.

Il est donc proposé le maintien des taux actuels. A savoir

Taxe foncière bâtie : 38,06 %

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

Taxe Foncière non bâtie : 82,45%

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

Taxe d'habitation : 20,55%

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

La proposition de revoir les bases d'imposition concernant la valeur fiscale des propriétés foncières a été abordée en commission communale des impôts directs.

Nous allons avoir une proposition de la communauté de communes qui nous permettra de faire une étude approfondie des propriétés foncières et leur valeur locative. On pourrait, à l'issue de cette étude, dégager une somme supplémentaire d'environ 9 000 euros par an. Certaines propriétés foncières sont sous évaluées à ce jour.

Monsieur le Maire précise qu'il reviendra vers le conseil municipal prochainement pour étudier en détails les modalités de cette étude.

4- Délibération Budget 2025 Commune

Monsieur le Maire fait une présentation du budget 2025. L'ensemble des documents ont été étudiés en réunion de travail. Il précise quelques points essentiels dans le cadre de l'élaboration de ce budget.

Concernant le fonctionnement : On peut constater une légère augmentation du fonctionnement (3,7%). Il convient de préciser que certaines opérations comme l'entretien des routes étaient en investissement jusqu'à présent. Cependant les subventions du Conseil Départemental pour ces travaux sont désormais perçues en fonctionnement. Il est donc préférable de mettre ces dépenses en fonctionnement.

Les charges de personnel sont en diminution en adéquation avec les objectifs que nous nous sommes fixés.

Concernant les investissements : Après avoir fait état des emprunts en cours, Monsieur le Maire précise l'ensemble des grandes opérations inscrites dans le budget :

- Construction de la maison médicale
- Rénovation des 3 logements de la rue Lieutenant Crégut
- Projet Accueil Vélo voie verte
- Photovoltaïque sur le toit de la médiathèque
- Travaux cimetière

Ces opérations ne seront pas toutes réalisées en 2025 car il est nécessaire d'affiner certains projets avant de prendre une décision notamment en ce qui concerne les 3 logements communaux.

Après avoir répondu à toutes les questions et demandes de précisions, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter le budget 2025

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

5- Délibération Budget 2025 Eau et Assainissement

Monsieur le Maire rappelle le grand principe du budget de l'eau et de l'assainissement. C'est la vente d'eau potable aux habitants qui permet de faire fonctionner ce budget annexe. Un budget optimisé qui nous permet de prévoir en investissement certaines opérations.

- Poursuite du schéma directeur de l'eau et de l'assainissement
- Entretien de la piste du Champval pour la protection des captages d'eau potable
- Renouvellement des conduites d'eau et d'assainissement du quartier de Sauvas (centre du hameau)

Après avoir répondu à toutes les questions et demandes de précisions, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter le budget 2025

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

6- Délibération Budget 2025 Médiathèque

Monsieur le Maire précise que ce budget annexe est relativement simple. L'essentiel des dépenses est dû au financement du poste de l'animatrice de la médiathèque. Il est prévu également l'achat de livres et un budget pour des animations culturelles. L'année dernière, les luminaires ont été changés pour un confort apprécié de tous.

Après avoir répondu à toutes les questions et demandes de précisions, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter le budget 2025

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

7- Délibération Participation de la commune aux budgets annexes

Dans l'élaboration du budget communal, il est prévu d'attribuer une subvention aux deux budgets annexes.

- Versement d'une subvention de 9 180,22 euros sur le budget CCAS

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

➤ Versement d'une subvention de 37 220,95 euros sur le budget Médiathèque

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

8- Délibération Subventions aux associations

Comme chaque année, dans le cadre du budget, nous allouons une subvention aux associations de la commune qui nous en font la demande, avec en plus, un soutien à la manifestation « ça va faire Malt ».

Après examen des demandes de subventions en réunion de travail, en fonction du bilan financier et des activités proposées, le conseil municipal doit se prononcer. Un débat a lieu sur l'attribution des subventions. Les propositions faites par la commission peuvent évoluer et être discutées. Ce qui compte c'est de rester dans l'enveloppe globale qui a été décidée.

Une précision : Les présidents ou coprésidents des associations, membres du conseil municipal ne participent pas aux votes en ce qui concerne leur association.

Association	Vote du Conseil municipal	Montant accordé au CM
La MAM Les Parpaillous	Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0	800 euros
ACCA Association de chasse	Nombre de votants : 13 Pour : 12 Contre : 1 Abs : 0	250 euros
Association des Amis des Saint Paul ADASP	Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0	800 euros
Association des parents d'élèves APE	Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0	1000 euros
Association Culture Loisirs ACL	Nombre de votants : 10 Pour : 10 Ne participe pas au vote : JL Rio, M Solignac, M Margotton	3000 euros
Compagnie Les Affamés	Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0	1500 euros
L'Ardéchoise	Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0	2000 euros
Comité Des Fêtes	Nombre de votants : 12 Ne participe pas au vote : J Bernard	3000 euros
ATRACK 07	Nombre de votants : 12 Ne participe pas au vote : D Delorme	800 euros
Walking girl	Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abs : 0	900 euros
Association « Ça va faire malt »	Nombre de votants : 13 Pour 13 Contre : 0 Abs : 0	1000 euros

9- Délibération demande de subvention « Pacte routier » dans le cadre d'Atout Ruralité

Après avoir fait un point sur les projets d'entretien de notre réseau routier, Monsieur le maire expose les trois projets ci-dessous et demande aux membres du conseil municipal leur accord pour demander une subvention dans le cadre « d'atout ruralité » du conseil départemental.

- L'impasse des Escurzines/ Tronçon route pour un montant estimée de 30 019,82 euros

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

- Le tronçon derrière la salle des fêtes et la route haut des roussets vers la forêt en direction de la croix de la Devèze estimé à 21 053,53 euros.

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

- La route du Doulovy estimée à 20 000 euros.

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

10- Délibération demande subventions projet d'assainissement/Eau Potable centre ancien Sauvas

Il s'agit de rénover les canalisations d'eau et d'assainissement du centre ancien de Sauvas. Ce sont à ce jour les plus anciennes canalisations du village. Monsieur le Maire propose de demander des subventions à l'agence de l'eau, au Conseil Département et aux divers organismes susceptibles d'intervenir dans le financement de ces travaux.

- AEP : 139 200 euros

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

- Assainissement : 194 400 euros

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

11- Délibération concernant la réorganisation du service technique (modification de l'organigramme et fiche de poste)

Monsieur le Maire rappelle la procédure afin de pouvoir réorganiser le service technique avec modification de l'organigramme ainsi que les fiches de poste. Il précise que le comité Social Territorial (CST) a été consulté et a émis un avis favorable. Il propose donc au conseil municipal de valider cette nouvelle organisation ainsi que les fiches de poste correspondantes.

Contre	Abstention	Pour
0	1	12

12- Annulation délibération du 11/10/2024 concernant la mise en place du CIA (Complément indemnitaire annuel)

A la demande de la Préfecture, nous devons annuler cette délibération car les dates inscrites dans cette délibération sont incompatibles avec sa mise en œuvre.

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

13- Délibération concernant la mise en place du CIA (Complément indemnitaire annuel)

Monsieur le Maire propose donc une nouvelle délibération qui tient compte de l'avis favorable de CST du 12 décembre 2024.

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

14- Délibération d'admissions en non-valeur Budget Communal et Budget Eau/Assainissement

Comme chaque année, nous devons procéder à des admissions en non-valeurs pour des dossiers pour lesquels toutes les procédures de poursuites ont été mises en œuvre et qui n'ont pu aboutir.

- Pour le budget communal : 2 540 euros

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

- Pour le budget de l'eau et de l'assainissement : 3 276,72 euros

Contre	Abstention	Pour
0	0	13

15- Élection du 3^{ième} adjoint suite à la démission de Magalie MARGOTTON de son poste de 3^{ième} adjointe

Magalie MARGOTTON a souhaité démissionner de ces fonctions d'adjointe. Monsieur le Maire rappelle la procédure et procède à l'élection du 3^{ième} adjoint ou adjointe. Mme Danielle ANTONIOTTI se porte candidate à cette élection. Le vote a lieu à bulletins secrets.

Après dépouillement :

Résultat du Vote : - 1 abstention ou vote blanc
- 12 pour

Mme Danièle ANTONIOTTI est élue 3^{ième} adjointe

Félicitation et remerciement pour son dévouement à la médiathèque ainsi qu'à la gestion du cimetière !

16- Informations diverses :

- La livraison d'un autorail était bien un poisson d'avril mais Monsieur le Maire ne désespère pas de trouver un wagon à installer sur la place de la gare !
- Le transfert obligatoire des compétences « eau et assainissement » a été annulé par une nouvelle loi qui rend facultative le transfert de ces deux compétences. Une bonne chose pour notre commune.
- Les festivités pour cet été : réunion d'harmonisation entre les associations jeudi 17 avril à 18H30 en mairie
- Des mails frauduleux invitent les particuliers à utiliser un nouveau RIB pour la commune. Attention cette demande n'émane pas de la mairie.
- Lancement d'ici fin mai des travaux d'entretien du chemin du Champval. Réfection de la piste et élagage de chaque côté sur une largeur de 2 m. Une nécessité pour la protection incendie et accès aux captages d'eau potable.
- Jean-Luc Rio précise que deux nouveaux commerces se sont installés sur l'avenue Jean Radier. Une excellente nouvelle.

La séance est levée à : 22h22

La parole est donnée au public :

Une intervention de la Présidente d'une association qui demande des explications concernant la somme attribuée à son association. Monsieur le Maire répond que l'attribution relève du conseil municipal et que les débats qui ont eu lieu pendant le conseil municipal prouvent la transparence des décisions prises.

Un habitant de Sauvas précise que l'éclairage public n'est toujours pas réparé. Monsieur le Maire précise qu'il va de nouveau intervenir auprès du syndicat de l'électricité.

Une habitante de la commune souhaite avoir des précisions sur le futur cabinet médical et l'arrivée de nouveaux médecins. Monsieur le Maire précise qu'il a des contacts pour faire évoluer la situation actuelle.

Le Maire

Thierry BRUYERE-ISNARD

Handwritten signature of Thierry Bruyere-Isnard in black ink.

Le Secrétaire de séance

Thierry LAURANT

Handwritten signature of Thierry Laurant in black ink.